



AVIS PUBLIC

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026 – 2027 – 2028

Conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), avis public est donné par la soussignée, greffière, que lors d'une session extraordinaire du conseil de la Ville de Warwick, session convoquée spécialement et qui sera tenue le **lundi 8 décembre 2025 à 19 heures** au lieu ordinaire des sessions, soit au 8, rue de l'Hôtel-de-Ville à Warwick, les membres du conseil prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires préparé pour la prochaine année financière et le programme des immobilisations pour les trois années financières subséquentes et adopteront, s'il y a lieu, le budget 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Donné à la Ville de Warwick, ce 26^e jour du mois de novembre 2025.



Karine Larose,
Greffière